



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté des sciences et de génie

# Programme d'appui aux projets étudiants (PAPE) de la Faculté des sciences et de génie

## Document d'information

### GUIDE DE PRÉPARATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Dernière mise à jour : 21 décembre 2016

## But

---

Le programme d'aide aux projets étudiants (PAPE) vise à appuyer les projets étudiants de la FSG.

Dans la mesure de ses moyens, la Faculté octroie des subventions ou fournit des « biens et services » aux projets.

## Objectifs

---

- Favoriser le développement des compétences professionnelles des étudiants<sup>1</sup>;
- Stimuler des projets de nature multidisciplinaire ou interdisciplinaire;
- Encourager le leadership des étudiants;
- Promouvoir l'excellence chez les étudiants;
- Contribuer au succès des projets étudiants;
- Développer le sentiment d'appartenance des étudiants à l'Université Laval;
- Accroître la visibilité de la FSG et de l'Université Laval;
- Former des ambassadeurs de l'Université Laval.

## Critères d'admissibilité au programme

---

### Prérequis

1. Pour être admissible, un projet devra au préalable avoir été **approuvé** et **subventionné** par le département auquel appartient l'étudiant ou la majorité des étudiants de l'équipe qui sollicite un appui.
2. Une équipe devra être composée d'au moins 80 % d'étudiants inscrits à l'un ou l'autre des programmes d'études de la Faculté des sciences et de génie.
3. Transmettre, le cas échéant, le rapport final d'activités de l'année écoulée.

Est admissible :

- Tout projet qui, au cœur de ses activités, permet aux étudiants d'intégrer les notions théoriques et pratiques acquises dans le cadre de la formation. Un tel projet permet habituellement à une équipe d'étudiants de concevoir et construire un produit, prototype ou module. Ce type de projet est habituellement multidisciplinaire, sous la supervision d'un membre de la Faculté et comporte au moins un partenaire externe à l'Université Laval.
- Tout projet qui implique:
  - la participation d'étudiants ou de délégations étudiantes à des compétitions ou événements de niveaux régional, national ou international;
  - la participation d'étudiants au sein de comité d'organisation de congrès, séminaires, colloques ou rencontres scientifiques.

---

<sup>1</sup> Dans ce document, le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

- Tout autre projet hors catégorie qui, après évaluation par le comité, mériterait d'être appuyé, Ce projet peut, par exemple, être lié à des activités étudiantes à caractère social, communautaire, culturel, humanitaire, développement durable, entrepreneurial.

## **Quels sont les projets inadmissibles ?**

---

- Réalisation d'un projet de recherche effectué dans le cadre du programme de recherche d'un professeur ou d'un centre de recherche;
- Participation à une réunion scientifique ou présentation des résultats de recherche obtenus dans le cadre d'un projet de recherche ou des activités de recherche d'un professeur ou d'un centre de recherche;
- L'assistance à un colloque, congrès, séminaire ou rencontre scientifique.
- Toute activité réalisée dans le cadre d'un cours crédité de l'Université Laval (travaux pratiques; stage; excursion; sortie sur le terrain; voyage d'études; visite industrielle, commerciale, de chantier ou d'un site particulier, etc.);
- Toute activité qui n'intègre pas les aspects théoriques et pratiques de l'un des programmes d'études de la FSG.

## **Cas particuliers**

---

Dans le cas d'organisation d'un événement à la Faculté, cette dernière peut fournir l'infrastructure (locaux, électricité, entretien, etc.) nécessaire à la tenue d'un tel événement et cela peut constituer sa seule contribution au projet.

## **Financement**

---

La Faculté versera des fonds aux responsables des projets qui auront avec satisfaction :

- répondu aux critères d'admissibilité;
- rempli le dossier de candidature;
- respecté tous les échéanciers;
- remis le rapport final d'activités.

Montant maximal annuel versé : 2 000 \$

La totalité de la subvention sera versée dans les jours qui suivent l'approbation du projet.

## **Commanditaires**

---

La Faculté incite fortement les étudiants à trouver des commanditaires externes à l'Université Laval pour suppléer à leur budget d'opération.

## Normes visuelles de l'Université Laval

---

Chaque projet a l'obligation de respecter les normes visuelles de l'Université Laval quant à l'utilisation du logo de l'université. Pour ce faire, le projet désirant utiliser le logo de l'Université Laval doit en tout temps faire approuver le visuel intégrant le logo de l'institution avant son utilisation, et ce, pour chaque outil de communication, qu'il soit imprimé ou virtuel. La demande de validation doit être adressée à [communication@fsg.ulaval.ca](mailto:communication@fsg.ulaval.ca).

De plus, le projet doit fournir pour information l'ensemble des déclinaisons du logo du projet qui seront utilisées dans le courant de l'année avec le dépôt du dossier de candidature au PAPE.

## Durée du projet

---

La durée du projet doit s'étaler entre le **1<sup>er</sup> septembre** et le **31 août** de l'année au cours de laquelle le dossier de candidature a été déposé.

## Dossier de candidature

---

Le canevas du dossier de candidature est disponible à la rubrique « Projets et activités » de la section « Vie étudiante » du site Internet de la FSG (<http://www.fsg.ulaval.ca/faculte/la-vie-etudiante/projets-et-activites/>). Seuls les dossiers de candidature remis à temps seront considérés. Dans tous les cas, un dossier de candidature ne devra pas comporter plus de **six pages**, excluant les annexes.

### ATTENTION

Le responsable d'un projet impliquant des explosifs devra dorénavant démontrer à la direction de la Faculté les mesures prises pour se conformer à la [Loi canadienne des explosifs](http://lois.justice.gc.ca/fr/E-17/texte.html) en vigueur. (<http://lois.justice.gc.ca/fr/E-17/texte.html>).

À cet égard on peut communiquer avec :

Monsieur Mario Boucher  
Agent de sécurité des risques spécifiques  
Service de sécurité et de prévention  
Pavillon Ernest-Lemieux, local 2526  
Université Laval

Téléphone : (418) 656-2131 poste 6002  
Courriel : [mario.boucher@ssp.ulaval.ca](mailto:mario.boucher@ssp.ulaval.ca)

## Date limite de remise du dossier de candidature

---

La date limite pour proposer une candidature au programme **PAPE** est le **30 novembre 2017 à 16 h**. Les **dossiers de candidature** devront être acheminés dans une enveloppe scellée adressée à :

Programme d'aide aux projets étudiants (PAPE)

a/s Madame Louise Lépine  
Bureau 1036  
Pavillon Alexandre-Vachon  
Université Laval

## **Annnonce des projets subventionnés**

---

L'annonce des projets retenus par le programme PAPE aura lieu en **décembre**. Les responsables des projets seront avisés uniquement par courrier électronique.

## **Rapport final d'activités**

---

Le canevas du rapport est disponible en récupérant le fichier ***rapport\_final\_pape.doc*** à la rubrique « Projets et activités » de la section « Vie étudiante » du site Internet de la FSG. Seuls les rapports remis à temps seront considérés. Dans tous les cas, un rapport final d'activités ne devra pas comporter plus de **cinq pages**, excluant les annexes.

Le rapport final d'activités devra être soumis **au plus tard le 30 novembre 2017 à 16 h** de l'année de la subvention sinon le montant de la subvention sera transféré au budget global du programme de l'année suivante.

## **Devoir et engagement des participants**

---

Chacun des participants bénéficiant de l'appui de la Faculté s'engage à :

- respecter les objectifs et les obligations du programme PAPE;
- participer, si besoin est, aux activités de recrutement et de visibilité de la Faculté et participer à toute séance de formation offerte par cette dernière;
- faire preuve, à titre d'ambassadeur de l'Université Laval, d'une conduite honorable;
- transmettre, dans les meilleurs délais, toute information, toute nouvelle relative au projet (résultats d'un concours, photos, événements spéciaux, etc.) à Mme Isabelle Lynch ([communication@fsg.ulaval.ca](mailto:communication@fsg.ulaval.ca)).

## **Site Internet**

---

<http://www.fsg.ulaval.ca/faculte/la-vie-etudiante/projets-et-activites/>

## **Responsable du programme**

---

Un comité composé de quatre membres de la Faculté est responsable du programme d'aide aux projets étudiants. La directrice exécutive assure la gestion du programme.

Le comité est composé des membres suivants :

Mme Lily Morin, directrice exécutive,  
M. Charles Doyle-Poirier, coordonnateur d'opérations,

M. Marc Landry, adjoint au doyen,  
M. Jean Ruel, directeur du Département de génie mécanique.

## Information

---

Mme Lily Morin  
Directrice exécutive  
Direction  
Faculté des sciences et de génie  
Pavillon Alexandre-Vachon, local 1036-B,  
Téléphone : 656-2131 poste 2141 Fax : 656-5902  
Courriel : [directrice.executive@fsg.ulaval.ca](mailto:directrice.executive@fsg.ulaval.ca)